

CIRCULAIRE N° 128



Bagnolet le 06 avril 2022

**Membres (t & s) du Bureau National
Délégués UNSA Retraités régionaux
Délégués UNSA Retraités départementaux
Secrétaires nationaux de l'UNSA**

Cher-e-s ami-e-s,

Au 31 mars 2022, l'INSEE a mesuré une progression de l'indice des prix à la consommation sur un an de 4,5 %. Le Bureau National du 29 mars a débattu sur les conséquences de ce taux sur le pouvoir d'achat des retraités, alors que la revalorisation des pensions n'a été que de 1,1 % au 1^{er} janvier 2022.

Vous trouverez, ci-joint, un communiqué de presse envoyé ce jour aux medias nationaux. Vous pouvez vous approprier ce texte pour, à votre tour, le communiquer et le diffuser localement.

Par ailleurs, nous vous invitons à vous connecter, dès la semaine prochaine sur « change.org » et de signer, et faire signer, la pétition sur le même thème que nous vous proposons.

Cordialement,

Le Secrétaire Général
Jean-Marc Schaeffer